

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAVOIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
D'ANNEMASSE AGGLO

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

SIEGE : 11 Avenue Emile ZOLA -
-74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CIAS

OBJET :

Mise à jour tableau des
emplois : création grade
Pour la responsable RH

N° 2024-55

Séance du 5 décembre 2024

Convocation du 28 novembre 2024

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 17

Présidence : M. Antoine BLOUIN

Membres présents Mmes et MM. les membres en exercice sauf
Membre représentée : Madeleine FOURNIER par Jean-Guy
FOURNIER

Membres excusés : Mme COTTET Danielle, M. DOUBLET Gabriel,
Mme LOUINS Louiza, Mme KOPEC Martine, Mme LACHENAL
Dominique

Membres absents : Mme RUNGETTE Angèle

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de l'établissement. Il appartient donc au Conseil d'Administration de fixer les effectifs à temps complet ou non complet nécessaire au bon fonctionnement des services.

Vu la délibération n°2018-10 du 01 mars 2018 relative à l'assimilation du CIAS ANNEMASSE AGGLO à une commune de 80 000 habitants ;

Vu le décret n°2022-734 du 28 avril 2022 portant diverses mesures d'amélioration de la transparence financière dans la gestion des établissements et services sociaux et médico-sociaux,

Vu le tableau des emplois ;

Considérant les fonctions et le niveau de responsabilités demandé à la responsable de ressources humaines en matière de pilotage la stratégie RH du CIAS ;

Considérant l'expérience professionnelle significative requise pour assumer ces fonctions et responsabilités à forts enjeux ;

Monsieur le Vice-Président propose la mise à jour du tableau des emplois en vue de créer le grade d'attaché Principal :

NOUVEAU GRADE	ANCIEN GRADE A SUPPRIMER	DATE D'EFFET	NOMBRE D'ETP	BUDGET
Attaché principal	Attaché	11/02/2025	1	CIAS

Les crédits nécessaires au financement de ce poste sont prévus aux budgets du CIAS.

Entendu l'exposé de M. le Vice-Président, **Le CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité :**

APPROUVE la mise à jour du tableau des effectifs telle que présentée,

AINSI FAIT ET DELIBÉRÉ LES JOUR, MOIS et AN QUE DESSUS.

Le Vice-Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture de Haute-Savoie, le

Publié ou notifié le

Le Vice-Président du CIAS
M. Antoine BLOUIN

